

### OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Art. R 4224-15 du Code du Travail concernant le nombre de secouristes dans un atelier et sur un chantier.

Recommandation de la CARSAT : 1 SST pour 10 salariés dans chaque entreprise

Obligations contractuelles réclamées par le client ou le coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

### PUBLIC CONCERNE

- Toute personne appelée à exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du travail dans l'entreprise.

### PRE-REQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Rendre le personnel capable de faire face à une situation d'accident de manière efficace
- Etre capable d'identifier les atteintes et d'effectuer les gestes de secours sur nourrissons, enfants et adultes
- Acquérir les connaissances utiles à la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise

### CONTENU :

- ✓ **La prévention des risques**
  - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
  - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
  - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
  - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- ✓ **Le cadre du sauvetage-secourisme du travail**
- ✓ **Protéger de façon adaptée**
- ✓ **Examiner la victime**
- ✓ **Alerter/Faire alerter et garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime**
- ✓ **Secourir la victime de manière appropriée**
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime se plaint de sensations pénibles et/ou elle présente des signes anormaux
  - La victime se plaint de brûlure
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas, elle respire
  - La victime ne répond pas, elle ne respire plus

✓ **Evaluation certificative**

**Les risques spécifiques de l'entreprise (module complémentaire)**

Le médecin du travail peut éventuellement demander (art. R4624-1 du Code du Travail) la réalisation d'un module pour traiter les risques spécifiques à l'entreprise, qui aura lieu après les 14 heures de la formation initiale.

METHODE PEDAGOGIQUE

Magistrale et démonstrative, participative et formation pratique : cas concrets grâce auxquels les stagiaires se familiarisent avec les bons gestes à effectuer en fonction des situations.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de formation
- Mannequins de formation
- Défibrillateur de formation
- Pansement compressif
- Eléments de simulation d'accidents du travail

EVALUATION DE LA FORMATION

- Une évaluation formative est menée durant la formation.
- Une évaluation certificative est menée à la fin de la formation. La réussite d'un cas concret d'après une situation d'accident simulée suivie de questions sur la prévention en lien avec cette simulation, permet de délivrer les certificats de compétences (cartes de SST) selon les critères des grilles d'évaluation de l'INRS.

INTERVENANT

Formateur titulaire du Certificat de Formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail, délivré par l'INRS et en cours de validité.

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire de l'habilitation à dispenser les formations Sauveteurs Secouristes du Travail délivré par l'INRS et l'Assurance Maladie.

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée lorsque le stagiaire a acquis toutes les compétences de la grille d'évaluation établie par l'INRS.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

EQUIVALENCE : sans objet

PASSERELLES : sans objet

SUITE DE PARCOURS : formation M.A.C. de SST, Formation de Formateur SST, Formation SSIAP

DEBOUCHES PROFESSIONNELS : Formateur SST, Préventeur, animateur Sécurité

<p><b><u>DUREE FORMATION</u></b> 2 jours consécutifs ou non (14 heures de formation, hors pause déjeuner)</p>	<p><b><u>RECYCLAGE</u></b> Un Maintien et Actualisation des Compétences sera à effectuer dans les 24 mois suivant la formation initiale.</p>	<p><b><u>NOMBRE STAGIAIRES</u></b> - Minimum 4 personnes - Maximum 10 personnes</p>
<p><b><u>MODALITES ACCUEIL HANDICAP</u></b> Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.</p>		

<p><b>EGIDE ENTREPRISE</b> Sarl : Siège Social : 48, Boulevard de la République 59120 LOOS Téléphone : <b>03 20 48 96 56</b> - Email : <a href="mailto:contact@egide-entreprise.fr">contact@egide-entreprise.fr</a> Site : <a href="http://www.egide-entreprise.fr">www.egide-entreprise.fr</a> Sarl au Capital de 10.000,00 € RCS Lille 484 181 912 Code APE 8559A Siret 484 181 912 00037 N° de déclaration d'activité 31 59 06366 59 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat</p>	<p>FP SST 01 V.2 -11-2020</p>
---	-----------------------------------